

## FOIRE AUX QUESTIONS

### SECTION EUROPEENE- DNL SVT

#### 1. Que fait-on en section européenne – DNL SVT ?

Des sciences en anglais :

- Découvrir des documents authentiques (issus des pays anglophones) en anglais ; découvrir les différentes manières d'aborder certains points scientifiques selon les pays
- Manipuler et réaliser quelques expérimentations en découvrant le vocabulaire scientifique en anglais (microscope, suivi d'un protocole...)
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit à l'aide des outils des sciences expérimentales (schémas, présentations...)

Quelques exemples de sujets : **Des sujets internationaux** : biodiversité, VIH, procréation humaine/procréation médicalement assistée/droits dans les différents pays...qui touchent notre citoyeneté.

#### 2. Puis-je faire une section européenne si je n'ai pas fait euro au collège ?

Oui c'est possible. Un dossier sera à compléter dans lequel nous demandons l'avis du chef d'établissement, du professeur principal, et du professeur d'anglais. Ce qui est important c'est d'être motivé et d'avoir des résultats corrects (notamment à l'oral).

#### 3. Quelle est la charge de travail ?

- En seconde : le travail est essentiellement fait en cours, peu de travail personnel supplémentaire : un peu de vocabulaire, parfois des travaux de groupe à finir (différences de rythme des groupes)
- En première et terminale : les sujets sont abordés en vue de l'oral de certification en terminale. La charge de travail est un peu plus conséquente, comme une matière « normale ». Pour une heure de cours en DNL SVT, il faut compter environ 1h de travail personnel.

#### 4. Comment les points sont comptabilisés pour le Bac ?

Les enseignements optionnels sont évalués dans le cadre du contrôle continu à partir des notes apposées dans le bulletin ; ils sont coefficientés à 2 s'ils sont suivis uniquement en 1<sup>ère</sup> et 4 s'ils sont suivis en 1<sup>ère</sup> et Terminale. Pour obtenir l'indication section européenne sur le diplôme du baccalauréat, le candidat doit satisfaire aux deux conditions suivantes :

- Avoir une note sur les deux années de 1<sup>ère</sup> et de terminale de 12/20 en anglais
- Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique du contrôle continu qui comprend une interrogation orale.